

Miscellanea

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **95 (1981)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Miscellanea

Les caractéristiques du blason dans les provinces de Gueldre et d'Overyssel au XVII^e siècle.

Essai d'héraldique analytique.

par OTTO SCHUTTE

A la bibliothèque de l'Université de Leyde se trouve un armorial en deux volumes de l'association qui réunissait à Leyde les étudiants provenant des provinces de Gueldre et d'Overyssel, comprenant les années 1617-1660. En préparant la publication de cet armorial¹, je me suis rendu compte qu'il s'agit ici d'un recueil de blasons qu'on peut considérer jusqu'à un certain degré comme représentatif de ces provinces. C'est que sur 670 inscriptions, il y en a 628 qui sont accompagnées de blasons; parmi ceux-ci, il y en a 133 qui se rencontrent deux fois ou plus. L'ensemble se compose donc de 495 blasons différents. En guise de comparaison, il faut ajouter tout de suite que, dans la période qui nous intéresse, 1046 étudiants originaires des provinces de Gueldre, d'Overyssel et de Drenthe (les étudiants provenant de cette dernière province étaient admis sans autres formalités) se sont fait inscrire à l'Université de Leyde. Les universités d'Utrecht et d'Harderwyck n'ont été fondées respectivement qu'en 1636 et 1648; jusque là on ne pouvait faire des études dans les Provinces Unies qu'à Leyde, à Franeker (dans la province de Frise) et à Groningue, mais en comparaison avec le nombre d'étudiants qui se faisaient inscrire à Leyde, il y avait moins d'inscrits aux universités plus petites de Franeker et de Groningue. L'ensemble des personnes que l'on trouve dans l'armorial, est par conséquent numériquement assez représentatif de la couche sociale supérieure de ces provinces, du moins de la partie qui portait des armes. A côté des armes de presque toutes les familles nobles on trouve celles d'un grand nombre de familles patriciennes et de familles de pasteurs. Dans ces contrées aussi, la bourgeoisie, consciente de son importance, avait pris des armes; il est cependant difficile de dire si sous le régime monarchique son influence fut plus grande que depuis les guerres de religion. En outre on peut constater que pendant la période décrite dans l'armorial, la science du blason connut une éclosion tardive; il n'y eut que peu d'armoiries dont la composition fût contraire aux règles du

blason (comme cela se ferait si généralement au XVIII^e siècle).

Bien qu'une étude comme la présente n'ait pas d'exemple, il se pourrait que de telles analyses nous permettent à la longue de nous former une idée de la variabilité générale de l'héraldique selon les temps et les lieux. Dans cette perspective, il vaut mieux traiter séparément deux aspects: en premier lieu les figures qui ornent l'écu; en second lieu, les cimiers².

Commençons par les figures mêmes de l'écu, en procédant par des *partitions*. Parmi les écus, il s'en trouve 38 (8%) qui sont partis, dont cinq ont une moitié coupée et dont un seul a une moitié écartelée; 28 écus (7%) sont coupés, parmi lesquels il n'y a qu'un seul dont une moitié est partie; il y a un écu tranché, onze écus (2%) écartelés, dix-sept écus (3%) ont un chef et il y en a quatre qui sont chargés d'un écusson en cœur ou placé ailleurs. En comptant, on obtient le résultat d'un pourcentage de 20% d'écus composés. On peut avancer l'hypothèse — il faut ajouter que celle-ci n'est basée que sur une première impression — que ce nombre est assez petit, en comparaison avec les écus souvent surchargés qu'on trouve ailleurs³. En outre on peut constater que les armes parties ou coupées se composent souvent d'une combinaison d'armes d'origine paternelle et maternelle.

Les *pièces honorables*, c'est-à-dire les figures primaires qui chargent l'écu, étaient sans doute d'un usage courant. Quant aux pals (douze fois, c'est-à-dire 2%), on voit que trois pals sont employés le plus souvent (neuf fois), tandis qu'un seul pal ou deux pals n'ont été employés qu'une fois chacun. Parmi les écus à trois pals, il n'y en a pas moins de sept de gueules à trois pals de vair en pal et un chef d'or, chargé d'un meuble, les prétendues armes de Châtillon, portées par tout un groupe de familles établies dans la Betuwe, un des quartiers de la Gueldre⁴.

Contrairement à l'emploi des pals multipliés, celui de la fasce unique (comptée 54 fois), accompagnée ou non d'autres attributs, est beaucoup plus courant que deux fascées (huit fois) ou quatre et cinq fascées (deux fois chacune), tandis que fascé de six, respectivement de huit pièces ne se rencontre qu'une seule et deux fois. Pour les fascées cela donne un total de 68 (ou 14%). On compte les variantes suivantes: crénelé ou brélessé et contre-brélessé

(six fois), ondé (cinq fois), enté (trois fois) et vivré (deux fois).

La bande est à la mode aussi: on la rencontre 21 fois (ou 4%). Surtout la bande unique est populaire: quatorze fois, dont une seule est crénelée et une autre engrêlée; on trouve cinq fois trois bandes, et une seule fois cinq bandes. La barre est moins fréquente: deux fois une seule barre, deux fois trois barres et un exemple de cinq barres.

Continuons notre examen par les croix. On compte dix-neuf cas d'une croix unique, dont trois croix alésées, une croix latine et une croix engrêlée; les neuf croisettes latines qu'on ne rencontre qu'une seule fois, peuvent être considérées comme une brisure ou comme une diaprure. Il est à remarquer que l'emploi de la croix ancrée est plus fréquent que celui de toutes les autres croix ensemble: on la trouve 21 fois, ce qui constitue un pourcentage de 4%. Elle fut portée par de nombreuses familles de la Veluwe, un des autres quartiers de la Gueldre, ce qui nous amène à considérer cette figure comme une figure régionale; on rencontre même deux fois le sautoir ancré. Les flanchis, au nombre de trois et de six, ne comptent qu'un seul exemple pour chacun des deux cas. Ainsi, il y a 53 croix au total, ce qui fait 11%.

On trouve dix-huit fois le chevron simple, et quatre fois trois chevrons, ce qui fait un total de 4%; en comparaison avec le pourcentage de chevrons qu'on trouve aux Pays-Bas méridionaux, actuellement la Belgique, cette quantité doit être infime. Les exemples de la bordure sont au nombre de six, dont une seule fois la bordure engrêlée. Les besants et des figures apparentées (un besant ou des groupes de trois, cinq, sept et huit) sont relativement courants: on les trouve treize fois, ce qui constitue un pourcentage de 3%. Les annelets par contre (un ou trois) sont beaucoup moins fréquents (cinq fois); les billettes et les billettes couchées (au nombre de trois, six et sept) le sont un peu plus (sept fois); il y a deux exemples du parallélogramme (considéré souvent comme une figure bâtarde, mais rangée par nous dans la même catégorie que les précédentes); signalons pour terminer le losange (au nombre de un à dix), qui se rencontre neuf fois. A titre de curiosité, nous mentionnons ici le cas isolé d'un écu émanché et échiqueté.

Passons maintenant aux figures naturelles. Notre point de départ sera l'homme: on trouve huit fois le cœur, six fois la tête de Maure,

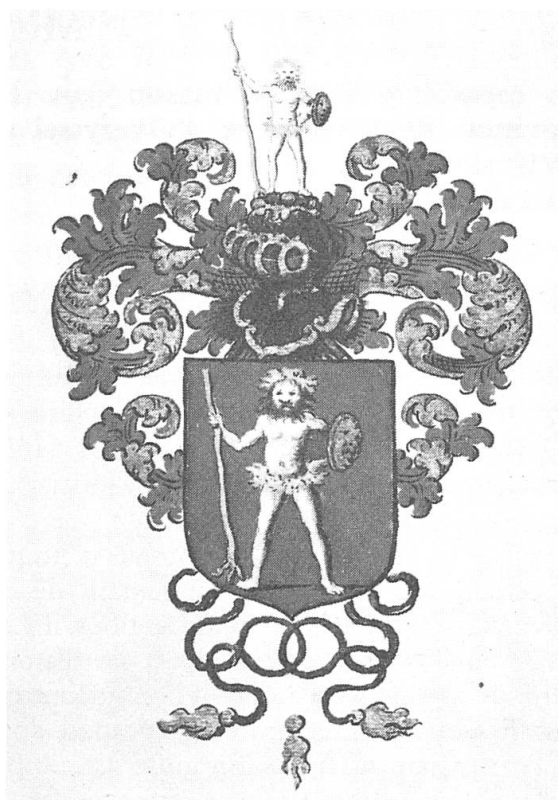


Fig. 1. Johannes de Wilde, de Deventer, 1648. (II, 47).

quatre fois le bras, trois fois la Fortune et deux fois la jambe; une fois seulement: la femme, le sauvage, le chevalier monté, la tête de mort et l'œil. Cela fait pour cette catégorie un pourcentage de 6% (fig. 1).

Il va presque sans dire que parmi les *quadrupèdes* le lion est le plus fréquent (47 fois ou 9%), plus d'une fois couronné (dix fois) et parfois naissant (six fois); il est possible de reconnaître dans ce dernier de nouveau une figure tribale caractéristique de la Betuwe⁵. On compte deux fois deux et trois lions, une fois quatre lions (aussi le trouve-t-on dans le chef comme l'écu écartelé du Hainaut et de la Hollande). Trois têtes de lion ne se rencontrent qu'une seule fois. Après le lion, on trouve par ordre d'importance successivement les animaux suivants: le taureau et la tête de bœuf (treize fois, 3%), le mouton, la tête de mouton ou de bélier, l'agneau et l'agneau pascal (douze fois, 2%), le cerf (onze fois, 2%), le chien et la tête de chien ou de renard (huit fois, 2%), l'ours, le sanglier, le porc et la hure de sanglier (quatre fois), le bouc et la chèvre (trois fois), le cheval, la tête d'âne et le lièvre, chacun deux fois; le hérisson et la chauve-souris, chacun deux fois (le hérisson est un exemple d'armes parlantes). Ce groupe compte au total un pourcentage de 14%; quand on ajoute les lions, il atteint un

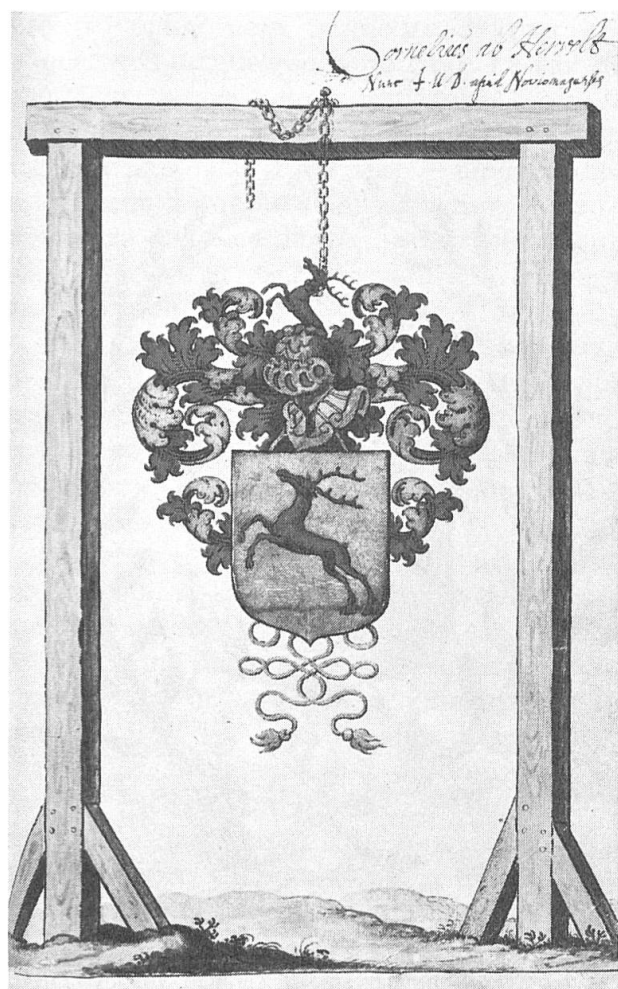


Fig. 2. Cornelius ab Hervelt, de Nimegue, 1650. (II, 68). Les armoiries pendues à un gibet signifient que leur détenteur n'a pas payé ses contributions à l'association des étudiants.

pourcentage de 24%. On peut noter une certaine préférence pour les taureaux, pour les bœufs et pour les moutons qui dépend du caractère agricole de la région; la popularité du cerf s'explique par la richesse forestière et par la chasse (fig. 2).

Les *oiseaux* sont un peu plus rares. L'oiseau héraldique par excellence, l'aigle, l'emporte par seize exemples (c'est-à-dire 3%); parmi celles-ci on compte cinq aigles éployées, deux aigles naturelles et trois aigles dites de Frise (de sable, sur or, mouvant du parti); on ne s'étonne pas de rencontrer celles-ci dans une région qui confine à la Frise. On ne compte qu'un seul exemple de griffes d'aigle. Viennent ensuite le cygne, une fois essoré, et la tête de cygne sept fois. Le corbeau, le coq et la tête de coq se rencontrent cinq fois; la canette (parfois sans pattes, mais jamais dessinée sans bec comme une vraie merlette) quatre fois; le héron et la colombe trois fois chacun, le faucon deux fois,

l'autruche, l'oiseau de paradis, la grue, l'oie, le paon, le perroquet, la foulque noire, l'étourneau, le roitelet (dans des armes parlantes) et l'hirondelle tous une seule fois. Les oiseaux ne sont d'ailleurs pas tous reconnaissables (douze fois). Il y a encore quelques exemples du vol, du demi-vol et de la plume d'oie (une fois chacun). Pour l'ensemble de la catégorie des oiseaux, on obtient ainsi un pourcentage de 14%.

Quant aux *poissons*, seuls le dauphin (deux fois) et le saumon se laissent reconnaître facilement comme espèce. Un exemple de deux saumons adossés rappelle le pays d'Altena, une partie du Brabant septentrional, où cette figure doit être considérée comme une figure régionale. D'autres poissons se rencontrent neuf fois, des coquillages cinq fois et l'écrevisse une seule fois. Le nombre de 4% pour les poissons n'est certes pas très élevé pour une région qui est située aux bords d'une mer intérieure et qui est entrecoupée de plusieurs fleuves.

Les *insectes* et les *animaux rampants* sont très rares: l'abeille (dans des armes parlantes) et la ruche une seule fois, la couleuvre trois fois.

Les *corps célestes* et les phénomènes de la nature par contre sont beaucoup plus courants: l'étoile (au nombre d'une à sept) 40 fois, le croissant quinze fois, le mont six fois, le soleil trois fois et les rayons du soleil deux fois, ce qui fait un total de 66 ou 13%.

Les *plantes* forment une catégorie presque aussi importante: 57 fois ou 12%. On trouve quatorze fois l'arbre (une fois le chêne se laisse reconnaître facilement), une fois deux haies, une fois le fagot, une fois le tronc de chêne, six fois des branches (parmi lesquelles on reconnaît une fois une branche de chêne); on peut admettre qu'ici il existe des rapports avec la propriété forestière ou tout au moins avec la richesse forestière. Le chicot se rencontre deux fois. Les trèfles, trouvés quatorze fois (3%) en des quantités variées, désigneraient en Frise la propriété de pâtis allodial; à cause du nombre, on pourrait penser à une explication semblable pour les trèfles dans la région qui nous intéresse. La quatrefeuille se rencontre trois fois, la quintefeuille deux fois. A ce propos on ne peut donc sans doute pas constater une préférence pour ou un rapport avec la rose gueldroise (une quintefeuille pointue, provenant de l'écusson de la famille comtale de Wassenberg – déjà éteinte avant l'époque héraldique – dont les membres furent les prédécesseurs des comtes,

plus tard ducs de Gueldre⁶). Comme autres plantes on trouve la feuille de houx (quatre fois), la feuille de roseau, la jonchaie, le nénuphar et le bouquet d'iris (une fois chacun). Bien que peu fréquente, la bruyère arrachée doit être mentionnée à part comme figure héraldique qui se rencontre exclusivement dans la région de la Veluwe. C'est le grand héraldiste néerlandais R. T. Muschart qui a fini par dénommer ainsi cette figure qui fut appelée jadis fanal, fagot au poignet croisé et queue d'hermine renversée⁷.

Parmi les fleurs, la fleur de lis est la plus courante, parfois au pied coupé et de moitié, au nombre d'un à dix, avec un total de 37 exemples ou 7%. Les roses, au nombre d'un à neuf et représentées une fois comme rosier, se rencontre treize fois, ce qui constitue un pourcentage de 3%. En outre, on trouve deux fois l'œillet, une fois le bleuet et deux fois des fleurs dont il est impossible de déterminer l'espèce. Ainsi, on compte 56 fleurs au total, ou un pourcentage de 11%.

Les fruits ne sont pas très nombreux: le gland huit fois, l'épi six fois, la grappe de raisin deux fois, la gerbe et la pomme une fois. Le total est ici 18 ou 4%.

Nous arrivons maintenant aux *figures artificielles*. Signalons tout d'abord quelques pièces de costume: le chapeau et la boucle se rencontrent deux fois chacun, la botte et le grelot une fois seulement (fig. 3).

Les objets ménagers et les outils sont beaucoup plus courants: 49 fois ou 10%. Le fer de moulin (qui est également fréquent dans l'héraldique brabançonne) se rencontre huit fois (2%), le huchet et le cor de chasse trois fois chacun, la clef, la roue, l'équerre, le marteau, les forces et le bâton à deux bouts pointus deux fois chacun. Le cierge, la torche, le hanap, l'aiguière, la table, le tabouret, la corbeille, la plume, le roc d'échiquier, le mail, le violon, la crémaillère, la charrue, la fourche à foin, la pelle, la meule, le cylindre, le crochet, les ciseaux, le fer à cheval, l'étrille, le lingot bombé et le fusil (pareil à celui du collier de la Toison d'or) forment à l'intérieur de ce groupe un ensemble varié de figures qui n'apparaissent qu'une seule fois chacune.

Les armes et les instruments de la guerre sont un peu moins courants: 27 fois ou 5%. Parmi ceux-ci, les dards sont les plus fréquents, mais toujours au nombre de deux ou de trois (sept fois); la pointe de flèche (trois fois); l'épée, six

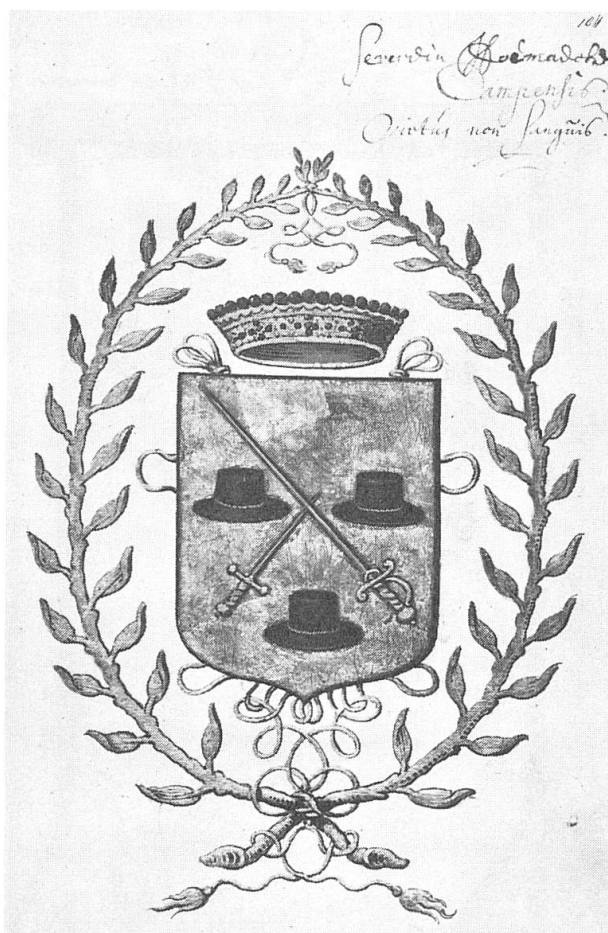


Fig. 3. Severein Hoemaecker, de Kampen, 1659, (II, 184), «praetor». Les rameaux de laurier désignent les membres du bureau. Photos: Bibliothèque de l'Université de Leyde, MS., BPL 2491.)

fois; le crampon, au nombre de deux à six, quatre fois; le quarrel ou la flèche émoussée deux fois et le poignard, la hallebarde, la hache, le javelot et le tube de canon chacun seulement une fois.

Les bâtiments ne sont pas fréquents: il n'y a que le château, la tour et la colonne (comme dans l'écusson de la famille Van Zuylen) qui se rencontrent deux fois; la colonne, le puits (dans des armes parlantes), la herse, la casemate, la grille et l'enclos comptent parmi les exceptions et se rencontrent seulement une fois chacun. Cela fait un total de 13, c'est-à-dire 3%.

La navigation (maritime) n'est représentée que par une seule ancre. On peut mentionner aussi trois lettres (le R, le S et le W), un globe, un triangle et un pentalpha.

Parmi les *animaux fabuleux*, la licorne est favorite; le pégase et l'hippocampe ne se rencontrent qu'une seule fois. La liste se complète par cinq marques d'enseigne.

Nous n'avons pas l'impression que la fréquence de certains émaux ou de certains

métaux puisse nous permettre de tirer des conclusions de quelque importance. Le vair ne se rencontre que comme vair en pal (voir ci-dessus) et cela seulement dans la combinaison signalée plus haut. L'hermine — dessinée distinctement comme neuf mouchetures — ne se rencontre qu'une seule fois. Pour l'héraldique de la Gueldre et de l'Overysse ces fourrures sont par conséquent très peu importantes.

Il est inutile de faire une analyse exhaustive de tous les cimiers; parmi les figures qui apparaissent une seule fois, la plupart ont été empruntées à une des figures de l'écu. Pour cette raison, nous traiterons les cimiers dans l'ordre de leur fréquence⁸.

Le vol est particulièrement aimé: nous avons compté non moins de 153 vols, ce qui constitue un pourcentage de 31%! Parmi ces vols, il y en a 32 qui sont non accompagnés et non chargés, dix qui sont non accompagnés et chargés, 109 qui sont accompagnés et non chargés, et deux qui sont accompagnés et chargés. Nous avons trouvé 32 lions (6%), parmi lesquels il y en a 26 qui sont issants et six qui sont entiers. Ce pourcentage se trouve donc loin au-dessous de celui du lion comme figure de l'écu.

Les arbres, parmi lesquels deux orangers et un palmier, les arbustes, les branches, les tiges et les feuilles se rencontrent 24 fois, ce qui fait un pourcentage de 5%.

La fleur de lis se rencontre 21 fois (4%). Le chien (quinze fois) et la tête de chien (six fois) font ensemble également 21 fois, ce qui révèle une plus grande fréquence de ces figures comme cimier que comme figure de l'écu.

L'étoile se rencontre dix-huit fois (4%).

L'aigle (quatre fois), l'aigle éployée (deux fois), l'aigle naturelle (cinq fois), la tête d'aigle (cinq fois) et la griffe d'aigle (une fois) forment un total de dix-sept ou 3%.

Le cerf (cinq fois), la tête de cerf (deux fois) et le bois de cerf (six fois) se rencontrent ensemble treize fois ou 3%. L'autruche (une fois) se rencontre beaucoup moins souvent que les plumes d'autruche (dix fois): cela fait un nombre de onze au total, ou 2%.

La tête de bœuf (six fois) et les cornes de bœuf (quatre fois) forment un total de dix ou 2%.

On compte neuf fois (ou 2%) le paon (une fois), la tête de paon (une fois) et les plumes de paon (sept fois).

Huit fois (ou 2%) l'ours et la griffe d'ours, le

renard, le bélier, le mouton, la tête de mouton, l'agneau et l'agneau pascal (tous ensemble), le cygne et la tête de cygne (ensemble) et le chapeau (huit fois, dont un chapeau renversé).

Sept fois: la croix ancrée; le bouc, la tête de bouc et la chèvre; le croissant; les dards.

Six fois: la feuille de trèfle et la licorne.

Cinq fois: le sauvage, un ou deux bras, le coq, les poissons non spécifiés, la rose, la gerbe et l'épi, le dragon et la tête de dragon.

L'homme et la femme se rencontrent quatre fois chacun.

Trois fois, enfin, le flanchis, l'annelet, le Maure, la tête de Maure (une tête de femme maure aussi), le cœur, la trompe d'éléphant, le corbeau, l'oiseau (non spécifié), le soleil, le mont, le huchet, le falot et le crochet. Le falot aussi peut être considéré comme une figure caractéristique de la Veluwe.

Les figures suivantes se rencontrent uniquement comme cimier et non comme meuble de l'écu: la tête de diable, deux cornes de capricorne (deux fois), l'écureuil (deux fois), le pélican, la pâquerette, la pomme de grenade, la couronne — donc pas comme couronne héraldique — (deux fois), le sablier, deux ou trois trompettes, deux balais, un livre (deux fois) et deux éperons.

Notre énumération prouve qu'il y a de nombreuses figures qui ne se rencontrent qu'une seule fois. Ceci peut résulter du fait que le nombre d'armes que nous avons compris dans notre examen ne fut pas très grand, mais nous croyons que cet inconvénient subsistera toujours tant qu'on ne se base pas sur des ensembles au moins dix fois plus grands; mais alors il ne s'agirait plus d'un champ d'investigation limité au point de vue local ou temporel.

Dans les pages qu'on vient de lire, on a pu trouver un certain nombre de figures héraldiques que l'héraldiste néerlandais reconnaît aisément comme figures régionales ou tribales⁹. Pour un public étranger cette conclusion sera probablement plus inattendue. A côté de cette catégorie de figures, on a pu trouver ici également un grand nombre de figures très répandues dans l'héraldique de tous les pays; d'autres examens semblables pourront démontrer si les chiffres et pourcentages trouvés ici s'écartent de la moyenne oui ou non. Si oui, notre examen pourra servir à révéler encore d'autres caractéristiques de l'héraldique des provinces de Gueldre et d'Overysse.

¹Paru comme: SCHUTTE, O. *De wapenboeken der Gelders-Overijsselse studentenverenigingen*, 1975. Ici sont publiés les armoriaux des associations des étudiants provenant des provinces de Gueldre et d'Overijssel, aux universités de Leyde, de Utrecht et de Franeker.

²Nous avons suivi le système adopté dans le manuel le plus employé aux Pays-Bas: PAMA, C. *Rietstap's Handboek der Wapenkunde*, 4me éd., Leiden, 1961.

³Contentons-nous d'une seule comparaison: le tableau héraldique de la municipalité de Bois-le-Duc (1629-1777) mentionne 286 personnes avec 181 armes différentes; 45% sont des armes composées, 16% écartelées, 7% a un chef, 9% a un écusson en cœur, 2% a un canton; il y a même un écu deux fois parti et deux fois coupé. Les pourcentages des écus partis (5%) et des écus coupés (6%) sont un peu plus bas.

⁴Cf.† MUSCHART, R. T. *De zogenaamde Chatillon-wapens in de Betuwe*, dans: *De Nederlandsche Leeuw*, année 1978, coll.348-350.

⁵Voir: MUSCHART, R. T. *De halve leeuw als wapenfiguur in een bepaalde streek*, dans: *De Nederlandsche Leeuw*, année 1926, coll. 340-342.

⁶Cf. MEIJ, P. J. *De Gelderse bloem en de Gelderse kronieken*, dans: *Gelre, Bijdragen en mededelingen*, vol. LXVI (1972), pp. 1-37.

⁷Voir DE VRIES, W. *Bijdrage tot een genealogie Van Hennekeler*, dans: *De Nederlandsche Leeuw*, année 1940, coll. 54-57, id., *Bijdrage tot een genealogie van het Noord-Veluwsche geslacht Schrassert*, dans: id., année 1940, col. 203, Roëll, Jhr. H. H., *Bijdrage tot de genealogie Schrassert*, dans: id., année 1950, col. 99 et Muschart, R.T. *Twee bijzondere voorwerpen in het wapen der familie Schrassert*, dans: id., année 1950, coll. 352-356.

⁸Dans notre armorial on ne trouve que quinze armes portant une couronne; en réalité les pourcentages sont donc un peu plus élevés.

⁹Cf. SCHUTTE, O. *Streekwapens*, dans: *Spiegel Historiae*, année 1978, pp. 41-50.

Auffallende Funeralheraldik in Burgeis, Südtirol

Auf dem Friedhof der Pfarrkirche St. Maria in Burgeis im Südtirol findet sich auf einem vierseitigen Grabstein eine bemerkenswerte metallene Plastik. Helm und Kleinod sind gegossen, die Helmdecke aus dickem Blech gehämmert. Mit dem auf dem Grabstein reliefierten Schild vereinigt sich die Plastik zu einem Vollwappen der rätischen Freiherren von Mont: In Blau ein springendes halbes goldenes Einhorn. Das Einhorn erscheint andernorts auch geflügelt (Abb. 11, S. 16 und Abb. 114, S. 100. Kdm Schweiz, Graubünden IV).

Die Inschriften am Stein lauten: Front: DEM. ALTEN. RHAETIER . PETER . ANTON . FREVHERRN . VON . MONT . DEM . SPRECHER . ZVM . FEIND . FVR . DIESE . GEMEINDE . DEM . BESTEN . VATER . VOM . SOHNE . PETER . ANTON . GESETZT.

(Darunter in jüngerer Schrift): AUCH



Heraldisches Grabmal des Peter Anton von Mont.
(Phot. J. B.)

RUHEN HIER ANNA FREJIN VON MONT, GEBORNE PREJIN VON ROSSI. GEB. AM 28. FEBR. 1766. GEST. AM 29. MÆRZ 1822 UND 6 IHRER KINDER.

Rechte Seite: GEBOREN IN BUNTEN IM STAMMSCHLOSSE LÖWENBERG AM XI. DEZ. MDCCXXVIII.

Linke Seite: GESTORBEN HIER IM SCHLOSSE FVRSTENBVRG AM XIX. SEPT. MDCCC.

Die Burgruine Löwenberg, einst Sitz der Herren von Löwenberg befindet sich auf dem Gebiete der Gemeinde Schleusis/Schluein, Kreis Ilanz. Die Herrschaft gelangte 1493 und dann wieder — nach kurzem Unterbruch — 1595 an die Familie von Mont. Die Burg Fürstenberg ist unterhalb des Klosters Marienberg gelegen und überragt das Dorf Burgeis. Sie wurde im 13. Jh. vom Bischof Konrad von Chur erbaut. Bei Peter Anton von Mont handelt es sich um einen der «tapferen Rätier» im Dienste der Bischöfe von Chur. Das publizierte Grabmal ist ein heraldischer bemerkenswerter Vorbote der romantischen Heraldik aus dem Beginn des 19. Jahrhunderts.

J. Bretscher.

Zwei unbekannte Wappen Arch. Herald. 1980, Nr. 3-4

Die beiden Stifterwappen auf einem Tapissierfragment konnten identifiziert werden. Es handelt sich um die Wappen von Plessen (Ochse) und von Barner (geharnter Arm). Ich danke herzlich Sven Tito Achen, Kopenhagen, Nils G. Bartholdy, Kopenhagen und Hans Birk, Kanada.

J. Bretscher.

Un crochet de ceinture du XIV^e siècle aux armes de Bourgogne

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, la plupart des vêtements des laïcs ne portaient pas de poches. Il était alors d'usage de suspendre à sa ceinture — pièce importante du costume —, sa bourse ainsi que les objets usuels que l'on désirait garder avec soi, et en particulier les clés. Ces dernières étaient appendues à la ceinture au moyen d'un crochet.

C'est un objet de ce type qui est aujourd'hui conservé au Metropolitan Museum de New

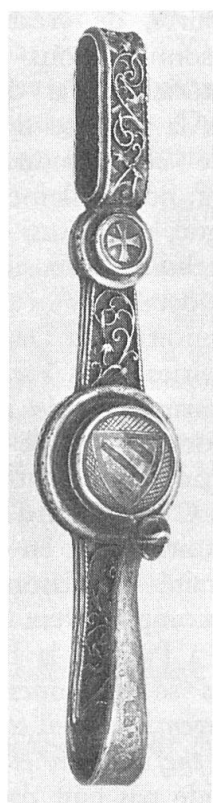


Fig. 1: Crochet de ceinture aux armes de Bourgogne. Antérieur à 1361. Metropolitan Museum of Art, Rogers Fund, 1948. (cl. M.M.A.)

York¹. Haut de 13 cm, d'argent avec des ornements filigranés sur la face visible, il se présente comme une pièce de métal oblongue, dont la partie inférieure, repliée selon une forme évasée, constitue le crochet proprement dit, lequel est terminé par une tête de dragon stylisée. La partie supérieure de l'objet est constitué d'un coulisseau, filigrané lui aussi, destiné à être passé dans la ceinture. Deux cabochons annulaires ronds ornent la plaque inférieure. Le plus petit, placé immédiatement sous le coulisseau, est orné d'une croix pattée. Le second, de dimensions plus importantes, est placé au milieu de la plaque de ce «pendant de ceinture»; en son centre, sur un fond treillisé est figuré un écu émaillé, bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules.

Ce sont là les armes portées par les ducs de Bourgogne, depuis Eudes III à la fin du XII^e siècle² jusqu'à l'enterrement de Philippe de Rouvres, le 9 décembre 1361³.

De tels crochets de ceinture furent employés jusqu'au XVII^e siècle; ils étaient alors appelés, à l'époque d'Henri IV, des «clavandiers»⁴. Jusqu'au XVI^e siècle, on disait tout simplement «pendants» ou «pendants à clefs».

Celui qui est conservé à New York accuse le style du XIV^e siècle. Les armoiries qu'il porte en placent la fabrication avant 1361, ce que confirme d'ailleurs le dessin de l'écu que l'on peut rapprocher de plusieurs types de figuration des armes de Bourgogne remontant à la première moitié du XIV^e siècle, notamment de l'écu que l'on voit encore sur les fresques de la

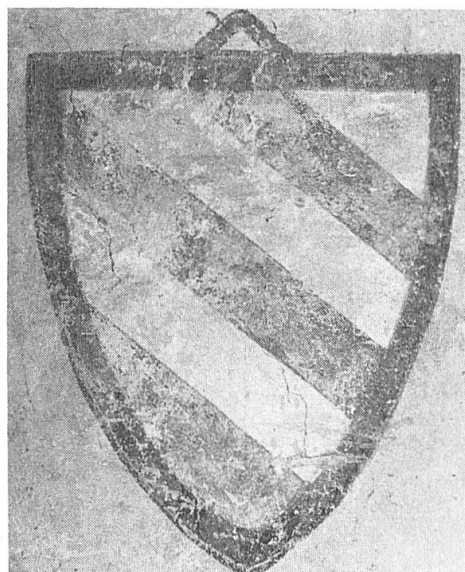


Fig. 2: Ecu aux armes de Bourgogne peint dans la *salle aux écus* de Ravel (Puy-de-Dôme). 1305-1314. (cl. J.B.V.)

salle aux écus de Ravel (fig. 2) en Auvergne, exécutées entre 1305 et 1314.

Ce pendant de ceinture doit donc avoir été utilisé par des familiers de l'hôtel du duc dont il devait composer l'un des éléments de la livrée.

Jean-Bernard de Vaivre.

¹ Metropolitan Museum of Art, Rogers Fund, 48.13. La seule mention de cet objet semble la très courte notice qui lui a été consacrée dans: HUSB Timothy B. & HAYWARD Jane: *The secular spirit: Life and art at the end of Middle Ages*, New York, 1975, in 8°, p. 79, n° 85, b.

² DE VAIVRE Jean-Bernard: *Les sceaux et les armes d'Eudes III, duc de Bourgogne*, A.H., 1967, n° 3/4, p. 55-58.

³ PINOTEAU Hervé: *Héraldique capétienne*, t. III, Paris, 1956, in 4°. Non paginé, voir «Bourgogne», «ducs de la première maison». Une nouvelle édition, ou plutôt une réimpression de cet ouvrage, augmentée d'une introduction et de compléments est parue à la fin de 1979.

⁴ GAY Victor: *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, t. I, Paris, 1887, in f°, p. 390, cite ainsi un texte de 1350 extrait des comptes manuscrits d'Etienne de La Fontaine, Fontanieu, t. LXXVIII: «Led. Pierre, pour deux o. trois esterl. d'or de touche baillés aud. Jehan, pour faire une charnière à pendre les clefs du roy, de laquelle la maille qui tient à la ceinture ferme à vis et charnière.»

On pourra également se reporter à: d'ALLEMAGNE Henry-René: *Les accessoires du costume et du mobilier depuis le treizième jusqu'au dix neuvième siècle*, Paris, 1928, in 8°, t. II, p. 370 sq.

⁵ DE VAIVRE Jean-Bernard: *La dalle de la salle aux écus de Ravel*, à paraître dans la Gazette des Beaux Arts.

Schwedens heraldische Präsenz in der Karibik

Der Name Gustavia der Hauptstadt der kleinen französischen Antilleninsel St. Barthélemy erinnert an die Zeit schwedischen Kolonialbesitzes von 1784–1878. Durch Abtretung an die schwedische Krone erwarben sich die Franzosen Handelsrechte in der Hafensstadt Göteborg. Heute noch sind Strassenschilder in schwedischer Sprache in

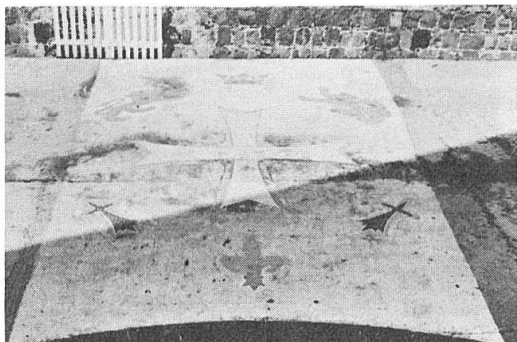


Abb. 1. Bodenplatte vor der Kirche in Gustavia.



Abb. 2. Detail mit dem schwedischen Löwen.

Gustavia anzutreffen. Auf dem Vorplatz der Kirche ist die heraldische Hinterlassenschaft, in grober Mosaiktechnik gearbeitet, zu finden: Die Krone, zwei Löwen, eine Lilie und zwei Hermelinschwänze — alle in gelben Steinen gelegt. Die Figuren begleiten ein weisses eingekerbtes Tatzenkreuz.

J. Bretscher.

Les armoiries du Firmament

L'imagination héraldique du Moyen Age finissant a doté d'armoiries un grand nombre de héros littéraires, de créatures mythologiques, de personnifications allégoriques et d'entités immatérielles. J'ai déjà souligné à maintes reprises la richesse des informations que l'étude de ces armoiries imaginaires pouvait apporter, non seulement à l'héraldiste et à l'archéologue, mais aussi à l'historien de la culture et à celui de la sensibilité¹.

Si plusieurs documents m'avaient déjà fait connaître les armoiries du Diable et celles du Christ, les armoiries de la Vierge et celles de la Trinité, les armoiries de l'Amour, de la Mort, de la Fortune ou de l'Espérance, je n'avais encore jamais rencontré les armoiries du Firmament. C'est aujourd'hui chose faite (fig. 1). Ces armoiries sont en effet peintes au folio 71 du traité de blason manuscrit de Jean Le Féron, composé vers 1520 et aujourd'hui conservé à Paris, à la bibliothèque de l'Arsenal². Elles se blasonnent ainsi: *d'azur semé d'étoiles d'argent, au soleil et à la lune pleine d'or, brochant en chef à dextre et à senestre*. L'intérêt ici ne réside pas tant dans la composition des armes, banalement «figuratives» (parler d'armes *parlantes* me semble impropre, bien que l'auteur qualifie de «firmament

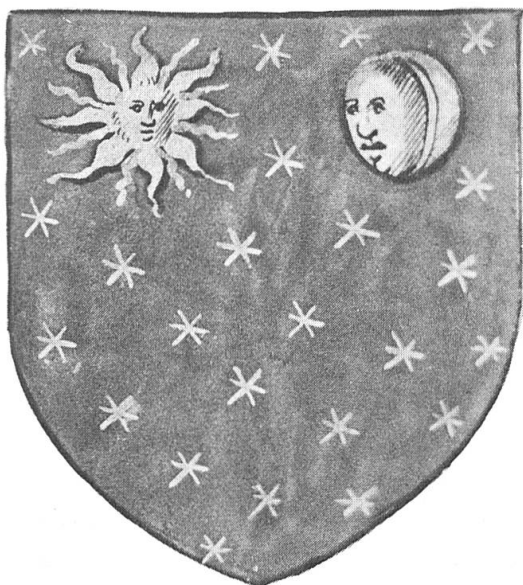


Fig. 1. Les armoiries du Firmament.

héraldique» la figure composée par cet écu ainsi armorié), que dans l'attribution même d'armoiries à une réalité aussi insaisissable que le ciel. Cela nous montre, une fois de plus, la place immense qu'occupait l'héraldique dans la civilisation matérielle et les structures mentales des populations occidentales entre le XIII^e et le XVII^e siècle.

L'enquête est à poursuivre afin d'établir un recensement de toutes les armoiries attribuées, avant la fin du XVI^e siècle, aux concepts, aux personnifications, aux lieux et aux moments imaginaires. Qui trouvera, par exemple, les armes du Purgatoire ?

Michel Pastoureau.

¹ Voir par exemple: M. PASTOUREAU, *Introduction à l'héraldique imaginaire (XII^e-XVI^e s.)*, dans «Revue française d'héraldique et de sigillographie», 1978, p. 19-26.

² Manuscrit 5255. Il s'agit de la deuxième partie d'un traité des différentes figures du blason, relativement bien ordonné et dont le dessin est de qualité. Bien que la première partie semble à tout jamais perdue, ce traité mériterait d'être édité, ne serait-ce qu'en raison des nombreux exemples qu'il donne.

Signet des Dekanats Liechtenstein

Anlässlich eines Besuches in Vaduz fiel mir in einer Tageszeitung ein Signet auf, das innerhalb der Umschrift DAS DEKANAT LIECHTENSTEIN das kleine Staatswappen auf einem breitendigen Kreuz aufwies. Auf meine Nachfrage erhielt ich vom derzeitigen



Fig. 1.

Dekan, Herrn Franz Näscher, nachstehende Auskunft:

«Das Dekanat des Fürstentums Liechtenstein ist die Nachfolgeorganisation des Bischöflichen Landesvikariates und des Liechtensteiner Priesterkapitels und entstand 1970 anlässlich der Neustrukturierung des Bistums Chur, zu dem Liechtenstein von jeher gehört. (Erste Dekanenwahl: 9. Nov. 1970). Das Dekanat kennt eigentlich kein Wappen. Meine Idee war ein Signet, unter dem Mitteilungen des Dekanates in der Presse veröffentlicht werden können und das zugleich als Briefkopf verwendet werden kann. Es wurde 1979 von Pfr.-Res. Ludwig Schnüriger, Vaduz, geschaffen.»

Ottfried Neubecker.

L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum. Tous droits réservés.

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich. Alle Rechte vorbehalten.

L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum. Tutti i diritti riservati.